Une stratégie de production de bois axée sur la création de richesse

Thomas Moore, ing.f., M. Sc.

Service des orientations d'aménagement Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Le 3 février 2016



Plan

- 1. Origine
- 2. Contexte
- 3. Les trois phases du projet
- 4. Équipes de travail
- 5. Conclusion



1. Origine

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Origine

- Stratégie de production de bois au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 - Discussion au niveau des autorités du Ministère dès 2012
 - Rendez-vous national de la forêt québécoise (novembre 2013)
 - Chantier sur la production de bois (Robert Beauregard)



CHANTIER SUR LA PRODUCTION DE BOIS

LE VOLET ÉCONOMIQUE DE LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

Rapport final

Robert Beauregard
Président du Chantier

Février 2015



Origine

- Ces éléments se sont traduits par des engagements à élaborer une stratégie de production de bois dans :
 - la Stratégie d'aménagement durable des forêts;
 - le Plan stratégique ministériel.







2. Contexte

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Contexte - constats

- On produit du bois depuis longtemps au Québec.
- Semble y avoir un consensus sur le fait que :
 - la valeur du bois sur pied s'est dépréciée;
 - on peut produire plus de valeur et de richesse avec le bois.
- Pourquoi s'est-elle dépréciée?
 - Peuplements intéressants disponibles en grande quantité → on ne s'est peut-être pas soucié suffisamment de la valeur à long terme.

Contexte - constats (suite)

On a maintenant des <u>outils disponibles</u> pour réaliser des <u>analyses</u> <u>économiques</u> et pour <u>influencer nos décisions</u> d'aménagement sur la base de la rentabilité économique.





Contexte - constat du forestier en chef

Parmi les 10 messages clés du forestier en chef (Bilan 2008-2013), le numéro **5** :

- l'analyse économique a été peu utilisée;
- les objectifs de production de bois clairs et précis font généralement défaut.





Contexte - constats (suite)

- Le volume demeure un élément essentiel de la création de richesse → pas de volume = pas de richesse.
 - Mais dans certains cas, beaucoup de volume ne signifie pas nécessairement plus de richesse.



Contexte - constat du forestier en chef

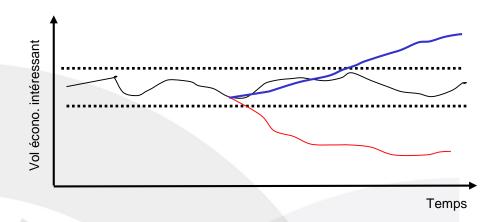
Parmi les 10 messages clés du forestier en chef (Bilan 2008-2013), le numéro 3 :



« ... ceci conduit à un appauvrissement qualitatif du stock ligneux et à une diminution du volume économiquement disponible à la récolte pour le futur. »

Volume ou volume qui crée de la richesse?

- Le principe général qui doit guider la réflexion, c'est de maintenir, voire augmenter, le volume de bois économiquement intéressant dans le temps.
 - C'est-à-dire viser la <u>durabilité économique.</u>



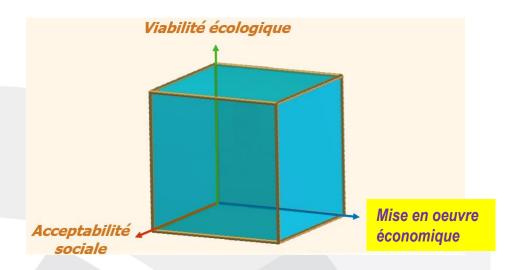
Volume ou volume qui crée de la richesse?

- Comment peut-on agir pour augmenter le volume de bois économiquement intéressant?
 - En augmentant la valeur des peuplements → \$/hectare (\$/ha).
 - En augmentant la valeur des arbres produits (essences, panier de produits, diamètre et qualité) → \$/mètre cube (\$/m³).
 - En augmentant le rendement forestier ou le rendement en valeur → m³/ha/année ou \$/ha/année.



Contexte – aménagement durable des forêts

Le projet s'établit dans un contexte d'aménagement durable des forêts → mais se concentre sur le développement de <u>l'axe</u> <u>économique</u>.





Contexte - but du projet

<u>But</u> du projet = créer davantage de richesse à partir de la ressource bois!

Comment?

- En fixant des objectifs de production de bois et des cibles économiques clairs.
- En optimisant l'utilisation et la rentabilité des investissements sylvicoles.



3. Les trois phases du projet



Les trois phases du projet

Orientations ministérielles

Stratégies régionales de production de bois Stratégie nationale de production de bois



- Complétées, (consultation 3 secteurs), signées par deux sous-ministres et diffusées en septembre 2015.
- Trois <u>orientations</u>:
 - 1) viser la rentabilité économique des investissements sylvicoles;
 - 2) assurer une diversité optimale pour augmenter la robustesse de la stratégie à long terme;
 - 3) miser sur des valeurs sûres.

Orientations ministérielles de la stratégie nationale de production de bois

Une stratégie axée vers la création de richesse pour la société

Service des orientations d'aménagement Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Juillet 2015

Forêts, Faune et Parcs Québec



Orientation 1. Viser la rentabilité économique des investissements sylvicoles

Objectif

- Rentabiliser les investissements sylvicoles (revenus coûts > 0 \$).
 - Tant qu'à investir en sylviculture → il faut maximiser le retour sur l'investissement.
 - Budget en sylviculture > 1 milliard \$ par période de 5 ans.
 - Il faut aussi s'assurer que la rentabilité économique soit durable dans le temps.



Orientation 2. Assurer une diversité optimale pour augmenter la robustesse de la stratégie à long terme

Objectif

 Gérer le risque pour faire face à l'incertitude et offrir une forêt dont on pourra tirer des bénéfices.



- Incertitude au niveau des besoins en bois à long terme.
- Incertitude au niveau des changements climatiques.





Orientation 3. Miser sur des valeurs sûres

Objectif

 Identifier et miser sur les valeurs sûres pour se doter d'occasions d'affaires plus intéressantes et pour augmenter nos chances de succès.



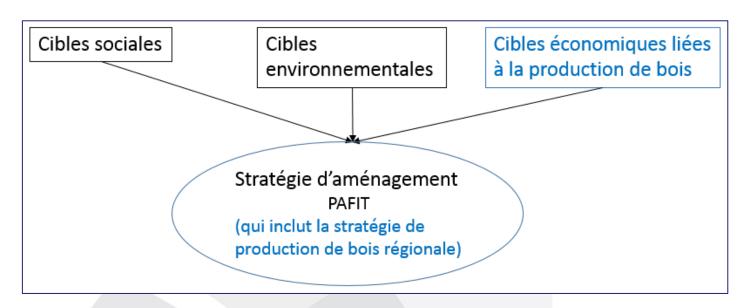
 Exemples : qualité, diamètre optimal par essence/produit visé, essences « vedettes », composition en essence.





Phase 2 : stratégies régionales de production de bois

La stratégie de production de bois est un intrant de la stratégie d'aménagement du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) :



Comment élaborer une stratégie régionale de production de bois?

- 1) Qu'est-ce que je produis ou que je pourrais produire et combien ça vaut?
- 2) Qu'est-ce que je choisis de produire?
- 3) Quels sont les enjeux et les risques à considérer?
- 4) Comment vais-je le produire?





Trame de fond de la démarche = la valeur

Exemple de concrétisation de la démarche sous la forme de VOIC :

- Valeur : créer plus de richesse à partir du bois.
- Objectifs: augmenter la valeur des peuplements forestiers tout en alimentant des usines / augmenter la rentabilité des investissements sylvicoles.
- Indicateurs : \$/m³, \$/ha, valeur actualisée nette économique des investissements sylvicoles, m³/ha/an.
- <u>Cibles</u>: établir des seuils minimums, quantifier des cibles à atteindre.
 - La quantification des cibles → décisions régionales!



Phase 3 : stratégie nationale

- Le Ministère s'est engagé à la produire pour la fin de l'année 2018.
- La stratégie nationale confirmera les orientations ministérielles à l'égard de la production de bois pour créer de la richesse.
 - Selon l'expertise développée, notamment avec l'élaboration des stratégies régionales.
 - Les stratégies régionales et nationale vont s'enrichir mutuellement.



Elle assurera une cohésion entre les stratégies régionales.



4. Équipes de travail

Forêts, Faune et Parcs

Québec * *

Équipes de travail

- Le travail en cours consiste à produire le *Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois*.
 - Équipe de développement (Secteur des forêts);
 - Comité technique provincial (Secteur des forêts et Secteur des opérations régionales (SOR)).
 - Quelques directions du Secteur des forêts (DAEF, DDIPB, DSGRF, BMMB) et toutes les régions du SOR (sauf la 09) sont représentées (en plus de DPGF).
 - Sous-groupes sur des thèmes précis de développement.

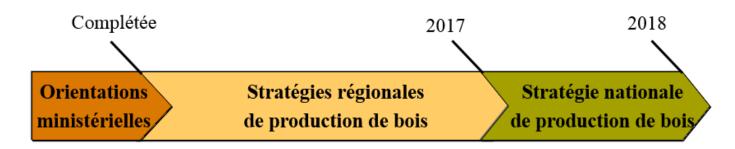


5. Conclusion

Forêts, Faune et Parcs
Québec

Conclusion

Rappel des trois phases et leurs échéanciers :



Des actions sont proposées pour être incluses dans les PAFIT 2018-2023.



Conclusion (suite)

- Nécessité d'intégrer les notions économiques dans notre aménagement forestier.
 - Des outils sont disponibles pour faire des analyses économiques.
- On peut améliorer notre production de bois en se basant davantage sur la création de richesse, notamment, en :
 - établissant des objectifs de production de bois basés sur des indicateurs et des cibles économiques;
 - optimisant l'utilisation et la rentabilité des investissements sylvicoles;
 - établissant une démarche collaborative entre les secteurs du Ministère et les régions.



Conclusion (suite)

- Les attentes sont élevées...
 - Mais si tous les acteurs collaborent on pourra faire des pas significatifs dans la création de richesse à partir du bois au Québec!

